

L'étiquetage nutritionnel simplifié : le test a démarré !

Quel produit est le meilleur pour votre santé ?

Aujourd'hui, la grande distribution propose des milliers de produits, qui en apparence sont identiques mais qui, en réalité, ont des qualités nutritionnelles bien différentes. Pour aiguiller le consommateur, la loi de modernisation de notre système de santé a mis en place un étiquetage nutritionnel simplifié pour permettre aux consommateurs, notamment aux personnes diabétiques, d'être informés sur les qualités nutritionnelles d'un aliment et faciliter ainsi, dans un objectif de santé publique et de prévention, leurs choix de consommation.

Deux approches sont en discussion :

- l'approche analytique qui présente et quantifie les principaux composants du produit
- l'approche synthétique, fondée sur un code couleur.

Les résultats de cette expérimentation seront connus en décembre 2016 et la mise en œuvre de l'étiquetage simplifié sur les emballages débutera au premier semestre 2017.

La Fédération Française des Diabétiques soutient cette initiative qu'elle avait portée dès 2014 en étant signataire de la « Pétition citoyenne pour un étiquetage simple, intuitif et compréhensible »

[Pour en savoir plus](#)